SNASUB-FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les collègues

Élection à la commission administrative paritaire académique SAENES et TEN de Lille

Liste présentée par le SNASUB-FSU

4 titulaires et 4 suppléant·es - 6 femmes et 2 hommes

1 – M. BOUS Nicolas
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
IEN Avesnes Aulnoye
Aulnoye-Aymeries (59)

2 – Mme DRARENI Nadia
Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée César Baggio
Lille (59)

3 – M. DELMAIRE Jonathan
Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée professionnel Aimé Césaire
Lille (59)

4 – Mme COUSIN Christine
Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Rectorat de l'académie de Lille
Lille (59)

5 – Mme HOUVENAGHEL Aurore
Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée du pays de Saint-Omer - site de l'Aa
Saint-Omer (62)

6 – Mme HOF Irina
Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Collège Jean Rostand
Loon-Plage (59)

7 – Mme LANGRAND Sylvie
Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée Louis Pasteur
Lille (59)

8 – Mme BEGHIN Catherine
Secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée César Baggio
Lille (59)

SNASUB-FSU

U. F.S.U.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire académique SAENES et TEN de Lille

SNASUB-FSU

Engagé·es au quotidien pour les collègues



CAPA

Commission administrative paritaire académique

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent en CAPA pour vous défendre en cas de décision individuelle défavorable : procédure disciplinaire, refus de télétravail, de temps partiel, demande de révision d'un entretien professionnel…

Pourquoi voter ?

Disposer de représentant·es du personnel au cours de sa carrière est une garantie de pouvoir être défendu·e devant l'administration pour faire respecter ses droits.

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent pour :

Augmenter les salaires

Contre la "smicardisation" des salaires et de la carrière, nous revendiquons :

- une hausse de 80 points d'indice pour toutes et tous (400 € mensuels) ;
- une hausse de 20 % du point d'indice ;
- l'indexation de sa valeur sur l'indice des prix à la consommation.

Requalification des emplois de B en A

Parce que près de 40% des SAENES exercent des missions de catégorie A, il faut :

- la requalification de B en A de tout poste d'expertise, d'encadrement et de conception ;
- un plan massif de promotion des personnels en catégorie A.

(Re)créer des emplois pour fonctionner

Nos établissements et services sont en sous-effectif chronique, ce qui détériore nos conditions de travail et entraîne des dysfonctionnements. Il faut :

- stopper les suppressions de postes ;
- créer des emplois à la hauteur des besoins.

Défendre les personnels

Avec des élu·es engagé·es et présent·es dans tous les établissements et services, la FSU porte les luttes :

- pour l'égalité professionnelle ;
- contre les violences sexistes et sexuelles ;
- pour la santé et la sécurité au travail, le respect des droits et du statut.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

F.S.U.

Pas de système éducatif sans nous !

SNASUB-FSU

F.S.U.

Avec le SNASUB-FSU, des élu·es de terrain

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

Le SNASUB-FSU s'engage, scrutin après scrutin, pour défendre vos droits et faire entendre votre voix. Au quotidien, nos élu·es agissent dans toutes les instances pour faire respecter le travail des personnels et améliorer les conditions d'exercice. Elles et ils portent un projet ambitieux pour défendre et améliorer le service public.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien